

let, on doit faire mention de celui sur lequel on l'a tiré et qui en a payé la valeur.

Il y a quatre façons de tirer des lettres de change, savoir : à vue, à tant de jours de vue, à usances et en foire.

A vue, c'est-à-dire, que la lettre est payable en la présentant ; ainsi il n'est pas besoin de la faire accepter.

A cinq, dix ou quinze jours de vue, c'est-à-dire que la lettre est payable à cinq, dix ou quinze jours après celui de l'acceptation, que l'on ne compte point.

A une usance, deux usances, ou trois usances, chaque usance est d'un mois, double usance deux mois. Ces lettres à usance sont de l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal. Il faut observer que l'usance d'Espagne et de Portugal est de deux mois, et la double de quatre. Les négocians tirent quelquefois leurs lettres payables en foire.

Le mot *ordre* qui est dans les lettres-